



Municipalité
1513 Hermenches

Rapport de la Municipalité d'Hermenches au Conseil Général sur sa gestion durant l'année 2025

Préavis N° 03 - 2026

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux :

- a. Art. 93c de la loi sur les Communes (LC)
- b. Art. 85 du Règlement pour le Conseil Général d'Hermenches

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice 2025. Les objets sont énoncés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

Les comptes communaux, arrêtés au 31 décembre 2025, figurent comme prévu dans un fascicule séparé.

TABLES DES MATIERES

La numérotation fait référence au plan de classement communal et non pas au plan de classement MCH2.

1.	AUTORITES ET ADMINISTRATION	3 à 5
101	CONSEIL GENERAL Membres du bureau durant l'année 2025 Séances du Conseil Général Préavis	
102	MUNICIPALITE Membres de la Municipalité durant l'année 2025	
11	ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL	
15	AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS	
2.	FINANCES	6
3.	DOMAINES ET BÂTIMENTS	6 - 7
31	TERRAINS (Esserts)	
32	FORÊTS	
35	BÂTIMENTS	
351	Villa	
352	Pressoir	
353	Battoir	
354	Refuge et Stand de tir	
355	Collège	
356	Congélateur	
4.	TRAVAUX	7 - 9
41	SERVICE TECHNIQUE	
43	ROUTES	
44	CIMETIERE	
442	Place de jeux	
452	Déchetterie	
461	Réseau d'égouts et d'épuration	
5.	INSTRUCTION PUBLIQUE	9
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	
53	TRANSPORT	
6.	POLICE	9 - 10
61	CORPS DE POLICE	
651	SDIS	
66	PROTECTION CIVILE	
8.	SERVICES INDUSTRIELS	10
81	SERVICE DES EAUX	
	CONCLUSIONS	10

1. AUTORITES ET ADMINISTRATION

101 CONSEIL GENERAL

Membres du bureau durant l'année 2025

NOMS	FONCTIONS
Danalet Jean-Luc	Président
Rod André	Vice-président
Déglon Laetitia	Secrétaire jusqu'au 30 juin 2025
Mialet Estelle	Secrétaire depuis le 1 ^{er} juillet 2025
Dutoit Stéphanie	Scrutatrice
Gavillet Jean-Marc	Scrutateur
Merminod Jérôme	Scrutateur suppléant
Séchaud Bernard	Scrutateur suppléant

En mars 2025, Madame Laetitia Déglon a démissionné de son poste de secrétaire du Conseil général avec effet au 30 juin 2025.

Lors de la séance du 19 juin 2025, Madame Estelle Mialet a été élue au poste de secrétaire du Conseil général. Elle a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2025.

Séance du Conseil Général

En 2025, le Conseil Général s'est réuni trois fois en séance ordinaire soit :

- Jeudi 19 juin à 20h00
- Jeudi 2 octobre à 20h00
- Jeudi 11 décembre à 20h00

Préavis

Lors des séances précitées, la Municipalité a présenté 6 préavis sur lesquels le Conseil Général s'est prononcé favorablement :

Préavis no 1 / 2025	Comptes 2024
Préavis no 2 / 2025	Rapport de gestion 2024
Préavis no 3 / 2025	Arrêté d'imposition 2026
Préavis no 4 / 2025	Budget 2026
Préavis no 5 / 2025	Crédit d'investissement pour la réfection des bassins de fontaines communales
Préavis no 6 / 2025	Crédit d'investissement pour le remplacement du système Polytronic du stand de tir d'Hermenches

Membres de la Municipalité durant l'année 2025

NOMS	FONCTIONS
Crausaz Sylvain	Syndic
Fiaux Didier	Vice-syndic
Ischer Nathalie	Municipale
Roussel Eric	Municipal
Cosandey Patrick	Municipal

La Municipalité a siégé 25 fois durant l'année et de nombreux dossiers en cours ont pu être finalisés. Le traitement de la Municipalité est plus élevé que le budget 2025. Cette augmentation est principalement liée aux travaux de la route, tout en tenant compte des remboursements des Codir d'associations dont les municipaux sont membres.

11 ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL

Le bureau communal est ouvert les jeudis entre 10h30 et 13h00 ainsi que les lundis sur rendez-vous. La commune a deux employés engagés à temps partiel, à savoir :

NOMS	FONCTIONS & TAUX D'OCCUPATION
Crausaz Cédric	Boursier à 35%
Gex-Fabry Myriam	Secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants à 40%

La commune mandate également certaines personnes pour divers travaux d'entretiens payés aux forfaits ou à l'heure, à savoir :

NOMS	FONCTIONS – FORFAITS OU A L'HEURE
Delattre Caroline	Concierge du battoir et depuis le 1 ^{er} juillet 2025 également concierge du refuge
Pereira Rosa	Concierge du collège et congélateur
Dewarrat Daniel	Concierge du refuge jusqu'au 30 juin 2025
Chappuis Rosy	Aide-concierge du refuge depuis le 1 ^{er} août 2025
Jayet Roger	Entretien du cimetière et de la STEP
Entreprise GCT sur facture	Travaux de voirie
Rod André	Entretien divers

Durant l'année, chaque municipal s'engage dans divers travaux communaux ou préparatifs lors d'événements.

La Municipalité a mandaté une personne pour le classement des archives communales.

Contrôle des habitants

Durant cette année 2025, le contrôle des habitants a enregistré :

- 16 arrivées dans la commune ainsi que 6 naissances,
- 29 départs de la commune ainsi que 2 décès.

Au 31 décembre 2025, la population de la commune se répartissait ainsi :

Suisses	Hommes	163	Dont	36	De 0 - 16 ans
	Femmes	153	Dont	18	De 0 - 16 ans
Etrangers	Hommes	31	Dont	2	De 0 - 16 ans
	Femmes	20	Dont	1	De 0 - 16 ans
Total		367	Dont	57	De 0 - 16 ans

15 AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS

Durant l'année, 11 autorisations de manifestations ont été délivrées :

- Chandeleur en février.
- Tour de Jeunesse en mai.
- Inauguration de la rue du Village en juillet.
- Abbaye d'Herminches en juillet.
- 39^{ème} tir du 1^{er} août en juillet.
- Fête du 1^{er} août.
- Tour de Jeunesse en novembre.
- Souper raclette du Chœur d'hommes les Mec-Connus de la Bressonne en novembre.
- Fondue villageoise avec le Groupe Animation en décembre.
- Marché de Noël en décembre.
- Noël villageois en décembre.

La Municipalité a participé à plusieurs événements :

- Le 27 janvier, 90 ans de Monsieur Rémy Jayet.
- Le 29 janvier, visite annuelle de la Préfète.
- Le 1^{er} mars, repas des aînés.
- Le 16 mai, journée des communes du district à Payerne.
- Le 7 juin, journée de l'UCV à Champagne.
- Le 6 octobre, souper des 4 communes (Syens, Vulliens, Vucherens et Herminches) organisé à Syens.
- Le 7 novembre, sortie du personnel au Parlement Fédéral à Berne.
- Le 13 décembre, fondue de fin d'année qui est également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et nouveaux citoyens.
- Le 19 décembre, Noël du village.

2. FINANCES

Contrairement à la prévision du budget, les impôts sur le revenu sont nettement en diminution pour l'année 2025, soit une différence négative de CHF 54'420.-. Il faut remonter à l'année 2017 pour retrouver un impôt sur le revenu de cet ordre de grandeur. Il est difficile d'expliquer cette diminution d'impôt, qui est influencée par différents paramètres et qui ne peuvent être maîtrisés par les autorités communales. La future suppression de l'imposition sur la valeur locative et ses répercussions sur les deux prochaines années va rendre d'autant plus difficile la budgétisation de cet impôt durant les années 2028 et 2029.

Le point d'impôt pris en compte pour le calcul de la nouvelle péréquation de CHF 9'560.- influence malgré tout favorablement le décompte final de celle-ci par rapport au budget.

Les décomptes finaux concernant les travaux de la route communale et surtout les dépenses liées aux différents bâtiments communaux - évacuation des eaux claires, modification des introductions des différents services - ont également un impact direct sur les charges de cette année. La Municipalité a pris la décision de les reporter intégralement sur cet exercice comptable.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

31 TERRAINS (Esserts)

Un entretien des Esserts a dû être entrepris lors de la nouvelle répartition.

32 FORÊTS

Les attaques de scolytes restent stables voir même en légère diminution. Dans le cadre du Groupement forestier de la Menthue ce sont 2'400 m³ de bois scolytés ou renversés qui ont été exploités, dont 46 m³ sur la commune d'Hermenches. Le coût moyen d'exploitation est de CHF 96.-/m³ alors que le prix moyen de vente est de CHF 67.-/m³.

Une surface de 29 ares a été replantée dans le secteur du bois de Ban avec essentiellement des feuillus, soit une centaine de Charmes ainsi qu'une centaine de Tilleuls petites feuilles.

La participation de la commune aux charges d'exploitation pour l'année 2025 est de CHF 15'782.60, soit CHF 171.-/ha, ainsi que CHF 9'289.35 aux charges administratives. Il est à relever que le budget prévoyait un financement de CHF 87.-/ha pour couvrir ces charges d'exploitation. La différence s'explique d'une part, par une surface de soins sylvicoles plus élevée et d'autre part, par un second passage qui a dû être effectué dans certains peuplements d'épicéas afin d'éviter un risque de propagation des scolytes.

Le projet de vente de certificats CO₂ est toujours d'actualité. Une moitié de ceux-ci ont trouvé acquéreurs mais, entretemps, les contrats gérés sur le plan Suisse ont été modifiés. Nous attendons les nouveaux contrats pour des signatures courant 2026.

35 BÂTIMENTS

Nous avons profité des travaux de la rue du Village pour réaliser l'ensemble des introductions des différents bâtiments communaux.

351 Villa

Nos locataires actuelles sont toujours présentes.

352 Pressoir

Une discussion de rachat a été engagée avec des propriétaires voisins afin de connaître leur intérêt de rachat pour ce bâtiment. Suite à l'offre de rachat reçue, très basse, la Municipalité a décidé de garder ce bâtiment en l'état.

353 Battoir

- 27 demandes, pour 31 jours de réservations, ont été comptabilisées en 2025 y compris pour les utilisations internes à la commune.

354 Refuge et Stand de tir

- 61 demandes, pour 71 jours de réservations, ont été comptabilisées 2025 y compris pour les utilisations internes à la commune.
- Notre concierge remplaçant, Monsieur Daniel Dewarrat, a mis fin à son contrat de travail au 30 juin 2025.
- Madame Caroline Delattre a repris la conciergerie dès le 1^{er} juillet 2025.
- Madame Rosy Chappuis a été engagée pour effectuer des remplacements de conciergerie à partir du 1^{er} août 2025.

355 Collège

- Une salle du collège ainsi que 4 places de parcs sont toujours louées à une entreprise.
- La salle du bas est louée pour les cours de Pilates qui se tiennent les mercredis matin et ponctuellement les jeudis.
- Les salles du bas et du haut sont régulièrement utilisées par les sociétés locales.

356 Congélateur

- Le nombre de cases louées est de 86 sur les 112 proposées.

359 Fontaines communales

Une nouvelle fontaine communale a été mise en place sur une parcelle privée, celle-ci a été financée par le Fonds de la Chapelle.

4. TRAVAUX

41 SERVICE TECHNIQUE

AISTBV a transmis tous les chiffres de traitement pour 2025 :

- 14 autorisations
- 0 demande préalable
- 0 dispense d'enquête
- 0 enquête complémentaire
- 3 enquêtes publiques
- 2 permis de fouille
- 9 permis d'habiter / d'utiliser

43 ROUTES

Les travaux du siècle ont été menés à bien pour une réouverture de la route du Village à la fin 2024. Toutefois, ce printemps 2025 a été marqué par d'innombrables travaux de finitions. L'inauguration réussie de notre rue du Village, le samedi 12 juillet, a été le signal de la fin des travaux pour la Municipalité mais elle n'a été que la fin de la partie visible de l'iceberg. Plusieurs séances ont dû être agendées afin de définir, entre autres, la clé de répartition entre les services concernées, les décomptes de subventions et les factures finales. Le décompte définitif doit nous parvenir courant 2026.

Suite à la planification retardée pour les travaux du mur du battoir, le solde du montant des travaux a été inclus dans les comptes 2025.

44 CIMETIERE

- 1 dépose de cendres a eu lieu au Jardin du souvenir.

442 Place de jeux

- Les travaux de la nouvelle place récréative ont débuté le 18 août et seront terminés au printemps 2026.
- Une nouvelle fontaine a également été installée.
- L'ancienne place de jeux, d'entente avec les propriétaires de la parcelle, a été démantelée et sera réensemencée au printemps 2026.

452 Déchetterie

Les moloks

Ce sont 19'000 kg qui ont été acheminés à la Saidef afin d'être incinérés. Le coût pour ce service est identique à l'année 2024, soit CHF 155.-/tonne. Par contre, les charges de vidange et d'acheminement ont augmenté et sont actuellement de CHF 500.-/tonne.

La déchetterie intercommunale de Jorat-Menthue

Les charges d'utilisation de la déchetterie du site de Villars-Mendraz sont identiques à l'année 2024 avec un nombre d'utilisateurs en diminution de 10 habitants. Le coût par habitant est de CHF 59,35. Voici les différents et principaux tonnages par habitant pour l'année 2025 :

Papier / carton Kg/habitant = 56 kg Coût par habitant CHF 2.68 net Valeur de reprise CHF 2.70 Coût du transport CHF 5.38	Déchets encombrants Kg/habitant = 45.30 kg Coût par habitant CHF 12.80	Matières inertes Kg/habitant = 32.31 kg Coût par habitant CHF 4.40
Matières compostables M3/habitant = 0.2 m3 Coût/habitant CHF 6.25	Bois Kg/habitant = 59.2 kg Coût /habitant CHF 12.15	

L'ensemble de ces tonnages concerne les habitants de Jorat-Menthue et d'Hermenches qui acheminent leurs déchets à Villars-Mendraz, soit 735 habitants dont 364 pour la commune d'Hermenches.

Le coût total annuel de CHF 23'355.85 représente un coût de CHF 64.16 par habitant.

La taxe communale par habitant est toujours de CHF 85.- pour les adultes et de CHF 35.- pour les enfants. Une taxe spéciale pour les agriculteurs est également perçue.

461 Réseau d'égouts et d'épuration

- Les curages, les passages de caméra et les essais d'enfumages ont été réalisés selon des secteurs définis et en tenant compte des impératifs liés à l'EMB.
- Divers dépannages et entretiens des pompes de relevages ont été nécessaires sur l'ensemble de l'infrastructure afin de garantir un bon fonctionnement des installations.
- Les travaux de raccordement de la commune à l'EMB ont été effectués (préavis 11/2024).
- Le raccordement de notre commune au réseau de l'EMB a été acté en date du 10 décembre avec une petite inauguration.
- Un nouveau règlement est à l'étude afin de se conformer aux exigences légales, celui-ci doit faire l'objet d'un préavis en 2026.
- Pour les différentes taxes, le règlement en vigueur doit être consulté.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE

51 ENSEIGNEMENT

Pour cette année, 24 élèves d'enseignement primaire et 10 élèves d'enseignement secondaire ont été enregistrés.

Vac'UAPE

Depuis les vacances de Pâques 2025, les UAPE proposent quatre semaines d'ouverture durant les vacances scolaires :

- la première semaine des vacances de Pâques à l'UAPE Le Château à Moudon.
- les deux premières semaines des vacances d'été à l'UAPE La Barrette à Lucens.
- la première semaine des vacances d'automne à l'UAPE Le Château à Moudon.

Les parents ont l'obligation de s'inscrire pour les quatre semaines de vacances.

24 places ont été occupées en 2025.

53 TRANSPORT

Les travaux de la route cantonale de Villars-Mendraz ont engendré une modification des horaires et des trajets des transports publics sur la ligne 440.

6. POLICE

61 CORPS DE POLICE

La Police cantonale vaudoise a comptabilisé 31 événements de toutes sortes dans la commune durant l'année 2025. Notre commune est réputée "calme" selon le responsable du poste de gendarmerie de Moudon.

651 SDIS

La participation communale du montant à l'habitant budgétisé à CHF 35.20 est restée pratiquement stable, pour terminer au compte à CHF 35.53.

66 PROTECTION CIVILE

Rien à signaler, l'Assemblée générale ainsi que la présentation des comptes n'ont pas encore eu lieu lors de la rédaction de ce rapport.

8. SERVICES INDUSTRIELS

81 SERVICE DES EAUX

- L'étude pour la pose d'infrastructures de liaison entre le village et le quartier de la Moille-Cugy arrive à terme et fera l'objet d'un préavis en début 2026.
- Le mandat de la concession du service des eaux a été dénoncé au 31 décembre. L'entreprise Lodovici SA a été nommée comme nouveau concessionnaire à partir du 1er janvier 2026.
- Un tronçon de collecteur d'E.C. a dû être remplacé en urgence en décembre.
- Les diverses taxes peuvent être consultées sur les règlements en vigueur qui se trouvent également sur le site internet de la commune.

CONCLUSION & SIGNATURES

L'engagement de la Municipalité, durant cette année marquée par d'importants travaux dans le village, a été très conséquent. De nombreuses heures de coordination et de séances de chantier ont été nécessaires pour mener l'ensemble des travaux.

Il convient également de relever l'assiduité et la disponibilité des membres de la Municipalité qui, au rythme des séances bimensuelles, des représentations diverses au sein des organisations et autres associations intercommunales assurent le bon fonctionnement de notre commune.

La Municipalité remercie vivement la secrétaire ainsi que le boursier pour l'appui à l'élaboration des projets et le travail effectué dans la gestion administrative. La conduite au quotidien de tous les projets et le suivi efficace de nos services communaux sont également à attribuer aux personnes mandatées par la Municipalité, qui remercie particulièrement chaque membre pour leurs disponibilités et compétences mises au profit de la collectivité.

La Municipalité remercie l'ensemble du bureau du Conseil. Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant de manière constructive aux séances du Conseil Général.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nous vous demandons d'accepter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année écoulée.

LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

- Vu le préavis de la Municipalité no 03 - 2026 concernant le rapport de la Municipalité d'Hermenches au Conseil général sur sa gestion durant l'année 2025 ;
- Vu le rapport de la commission nommée pour cet objet ;
- Vu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter le rapport de la Municipalité d'Hermenches sur sa gestion durant l'année 2025.

Au nom de la Municipalité

Sylvain Crausaz



Syndic



Myriam Gex-Fabry



Secrétaire municipale

Hermenches, le 18 mai 2026